



Titre Professionnel (niv.IV) Secrétaire Comptable

une formation
professionnalisante !

Eligible CPF



Objectifs de la formation

Le Titre Professionnel Secrétaire Comptable forme à l'exercice d'activités diversifiées couvrant le secrétariat, la comptabilité et les tâches administratives. Le titulaire de ce diplôme assure ainsi le secrétariat de toutes les fonctions de l'entreprise et le suivi administratif du personnel. Il réalise par ailleurs les paies et les déclarations sociales courantes.

Titre Professionnel (niv.IV)

Secrétaire Comptable

Contenu de la formation

Programme synthétique

- Modules d'accompagnement : accueil, positionnement et contractualisation; accompagnement aux techniques de recherche d'emploi
- Modules de formation professionnelle : assurer les travaux courants de secrétariat et assister une équipe; réaliser le

traitement administratif des diverses fonctions de l'entreprise; assurer les travaux courants de comptabilité; établir la paie et les déclarations sociales courantes; formation en entreprise

- Modules généraux et transversaux : communiquer en situation professionnelle et en situation d'examen; communiquer en langue anglaise en situation professionnelle

Agence de Redon

7 rue Saint Conwoïon
02 99 72 22 40
greta.estbretagne-redon@ac-rennes.fr



Contacts
Conseillère en formation continue
Catherine DURAND



Validation

Titre Professionnel Secrétaire
Comptable (niv. IV)



Date

Octobre 2018 à mai 2019



Informations spécifiques

Durée moyenne en centre : 951 h
Durée moyenne en entreprise : 210 h



Pré requis

Être titulaire d'un diplôme de niveau V
(CAP, BEP, diplôme national du brevet)



Lieu de formation

GRETA EST-BRETAGNE
7 rue Saint Conwoïon - 35605 REDON
Formation également présente sur les sites de Vitré-Fougères et de Saint-Malo-Dinan



Publics

Tout public
Détail : jeunes (- de 26 ans) et adultes
demandeurs d'emploi, salariés en CIF,...



Tarif

Nous consulter
Code CPF salarié : 2190
Code CPF demandeur d'emploi : 2190
Financement PBF possible



Méthodes et moyens pédagogiques

Parcours individualisé en fonction
des besoins
Contrat de professionnalisation
ou période de professionnalisation



Formation éligible
au CPF salarié



Formation éligible
au CPF demandeur
d'emploi



Financement
"Région" possible



En contrat de
professionnalisation



Congé individuel
de formation pour
les salariés.



greta est bretagne